

- [Aller au contenu](#)
- [Aller au menu](#)
- [Aller au pied de page](#)



Le site officiel des notaires de France

- [Les sites du notariat](#)
- [Gestion des cookies](#)
- [Français](#)

Menu

Rechercher

- [Accueil](#)
- [Couple / Famille](#)
- [Donation / Succession](#)
- [Expatriation](#)
- [Entreprise](#)
- [Immobilier / Fiscalité](#)
- [Collectivités territoriales](#)
- [Profession Notaire](#)

- [Accueil](#)
- [Newsletters > La lettre des notaires de France](#)
- [Nouvelle année, nouvelle fiscalité](#)

N° 108 - 22/01/2020

PARTAGER

- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)

PARTAGER

- [Partager sur Twitter](#)

- [IMPRIMER](#)
- [E-MAIL](#)

Nouvelle année, nouvelle fiscalité

Chaque début d'année, la loi de finances modifie la fiscalité. Les notaires y accordent une grande attention pour conseiller au mieux leurs clients.



Nouvelle année, nouvelle fiscalité

Qu'est-ce qu'une loi de finances ?

C'est le texte législatif qui détermine les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année. Elle est votée en décembre, avec une procédure de vote particulière. Dans les mois qui suivent, des lois de finances rectificatives (dites aussi "collectifs budgétaires") peuvent apporter des modifications à la loi initiale. La loi de finances apporte chaque année son lot de changements à la fiscalité des ménages et des entreprises. Pour 2020, elle comprend 280 articles.

Quels sont les principaux changements qui concernent les particuliers cette année ?

Le plus notable est une baisse de l'impôt sur le revenu qui concerne la première tranche, pour les revenus de 2020. Elle est déjà prise en compte dans cadre du prélèvement à la source. Le gain est en moyenne de 300 euros et bénéficie à près de 17 millions de foyers fiscaux. A noter, le prélèvement à la source est étendu cette année aux salariés des particuliers employeurs. Autre simplification, en 2020, près d'un tiers des contribuables n'auront plus à envoyer de déclaration d'impôt, s'ils n'ont pas de modification à apporter à leur déclaration préremplie.

La loi de finances prévoit également la disparition de la taxe d'habitation ?

En effet, la taxe d'habitation va disparaître pour les résidences principales : 80 % des ménages ne devraient plus la payer en 2020 ; sa disparition progressive va se poursuivre jusqu'en 2023.

Pourquoi les notaires sont-ils concernés par la fiscalité ?

Toutes les consultations posent aux notaires une question fiscale, que ce soit dans une vente, une donation ou une succession ou encore du droit des sociétés : impôt sur les **plus-values immobilières**, dispositifs d'incitation à l'**investissement locatif**, impôt sur les donations ou les successions... Les notaires se tiennent donc rigoureusement au fait de son évolution. Le notariat organise d'ailleurs chaque année des **présentations de la loi de finances, de concert avec les experts-comptables**.

Les notaires sont également des collecteurs d'impôts ?

C'est vrai ! En 2018, les notaires ont collecté plus de 25 milliards d'euros : droits de mutation et de succession, droits d'enregistrement, impôt sur les plus-values... C'est l'une des nombreuses missions de service public, parfois méconnues, assurées par la profession !

A LIRE AUSSI

Accéder aux documents d'urbanisme

Le **Géoportail de l'urbanisme** permet de consulter les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique sous format numérique. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les autorités compétentes (communes notamment) ont obligation de déposer tous ces documents : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme... Une source d'information accessible à tous.

TRAVAUX Le crédit d'impôt bientôt supprimé

conseils des notaires
L'info familiale et patrimoniale pour tous

Immobilier
Les dernières tendances en montagne

PROJET DE LOI BIOÉTHIQUE
LES NOUVEAUX DROITS DES PARENTS EN 2020

PMA
Les deux parents ont-ils les mêmes droits ?
Reconnaissance
Votre enfant est-il officiellement le vôtre ?
Séparation
Qui détient l'autorité parentale ?

ADOPTION
LES CONFIDENCES DE PATRICIA LOISON, PRÉSENTATRICE TV

LA CONSULTATION DU NOTAIRE
Couple international
Les solutions pour organiser l'avenir

SOLIDARITÉ
TÉMOIGNAGE
« Je teste la cohabitation entre générations »

entrevue
Pierre-Jean Chalignon
Collectionneur et patron de la Fondation Claude Pompidou

CONSEILS DES NOTAIRES

Les nouveaux droits des parents

De la reconnaissance de l'enfant à l'exercice de l'autorité parentale en passant par les nouveaux modes de parentalité, Conseils des notaires décrypte toutes les incidences Juridiques et sociales, conseils d'experts à l'appui. En kiosque, 6.90 €

Plus d'informations sur le [kiosque des notaires](#)

ACTUALITE



[UN NOTAIRE VOUS REPOND EN DIRECT SUR RMC !](#)

NE MANQUEZ PAS

La lettre des notaires de France

* *Champs obligatoires*

*Nom

*E-mail

Je m'inscris

[Haut de page](#)

[Couple / Famille](#)

- [Adoption](#)
- [Protection des proches vulnérables](#)
- [Mariage](#)
- [Pacs](#)
- [Union libre ou concubinage](#)
- [Divorce](#)

Donation / Succession

- Donation
- Testament / Legs
- Succession

Expatriation

- Couples d'expatriés
- Fiscalité des expatriés
- Donation et succession à l'étranger
- Consulats et démarches notariales
- Rencontres notariales internationales
- Fiches pays
- Guide juridique de l'expatriation

Entreprise

- Création
- Gestion
- Transmission - Reprise
- Sociétés agricoles
- Créer son exploitation agricole

Immobilier / Fiscalité

- Achat et vente : les étapes
- Achat et vente : cas particuliers
- Vente rapide
- Copropriété
- Location
- Financement
- La loi ALUR : conséquences sur l'immobilier
- Prix et tendances de l'immobilier
- Fiscalité et gestion du patrimoine
- Ventes immobilières : le triste bilan de la loi ALUR !
- Diagnostics / Environnement
- Urbanisme
- Logement social
- Etudes et analyses immobilières

Collectivités territoriales

- Droit de préemption et d'expropriation
- Les pouvoirs du maire
- Propriétés immobilières
- Sauvegarde des commerces

Profession Notaire

- [Rôle du notaire et ses principaux domaines d'intervention](#)
- [Tarif du notaire](#)
- [Formations et métiers](#)
- [L'institution](#)
- [Rapport annuel du notariat](#)
- [Annuaire des notaires de France](#)
- [Annuaire du notariat en Europe et dans le monde](#)
- [Le rayonnement international du notariat](#)
- [Le notariat dans le monde](#)
- [Le notariat en Europe](#)

Le notaire

Le notaire est un juriste investi d'une mission d'autorité publique qui prépare des contrats sous la forme authentique pour le compte de ses clients. Il exerce ses fonctions dans un cadre libéral.

Vos raccourcis

Immobilier

- [Calculer vos frais d'achat Immobilier](#)
- [Calculer votre plus-value immobilière](#)
- [Promesse et compromis de vente](#)

Donation et succession

- [Rechercher un testament](#)
- [Règlement des successions](#)
- [La donation](#)

Actualités et Médias

- [Actualités des notaires](#)
- [Médiathèque du notariat](#)
- [Service de presse du CSN](#)

Profession Notaire

- [Trouver un notaire](#)
- [Le tarif du notaire](#)
- [Découvrir les métiers du notariat](#)

Suivez les Notaires de France

- [Facebook](#)
- [twitter](#)

- [Youtube](#)
- [LinkedIn](#)
- [Flux RSS](#)

Nos applications mobiles

- [Conseils des notaires](#)

Les sites du notariat

- [Notaires.fr](#)
- [Notaviz](#)
- [Immobilier.notaires.fr](#)
- [Immobilier.statistiques.notaires.fr](#)
- [Bourse-emplois.notaires.fr](#)
- [Monnotaire - masuccession](#)
- [Mediation.notaires.fr](#)
- [Médiateur du notariat](#)

Gestion des cookies

- [Anglais](#)
- [Français](#)

- [© 2014 Notaires de France](#)
- [Plan du site](#)
- [Lexique](#)
- [Liens utiles](#)
- [FAQ](#)
- [Mentions légales](#)